

Module n°9 : Sécuriser sa reprise de poste après un long arrêt de travail

Contexte

Ce module doit permettre à toute personne employée dans un établissement de la Fonction publique hospitalière adhérent à l'Anfh se trouvant en situation de maintien ou reprise de travail après une période d'inactivité professionnelle d'être accompagnée si elle en éprouve le besoin.

Objectifs

Sécuriser la reprise de poste ou l'adaptation du poste en concertation avec les référents d'établissements et l'agent lui-même (référent handicap, référent GPMC, CEP, encadrant, service RH, direction...) ;

Permettre à l'agent d'être pleinement acteur de l'aménagement de son poste.

Renseignements complémentaires

Pour identifier les modules nécessaires au parcours professionnel de l'agent, un outil de positionnement est à votre disposition sur le site régional de l'Anfh dans la rubrique « services aux établissements ».

Programme

Identifier les changements et les perceptions de soi et de son environnement professionnel ; Savoir identifier et relater les difficultés présentes en termes de capacités physiques, de fatigabilité, de concentration permettant d'éviter des situations d'échec ; Apprendre à organiser son poste de travail et savoir faire évoluer cette organisation ; Développer son autonomie pour gérer son rythme de travail en accord avec ses capacités ; Renforcer pas à pas le sentiment d'efficacité personnelle et le contrôle de la situation de travail.

Public

Tout agent de la Fonction publique hospitalière en situation de transition professionnelle, choisie ou subie.

Tout agent en situation de maintien dans l'emploi ou de reprise d'emploi.

**Exercice
2026**

**Code de formation
1-1**

**Nature
AFR**

**Organisé par
Achat en cours**

**Durée
14 heures**

**Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**